



#17

5 avril 2012

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Nouvelle tarification pour les dossiers de visa applicable dès le 13 avril 2012**

A compter du 13 Avril 2012, les frais pour la plupart des visas d'entrée aux Etats Unis d'Amérique changeront. La nouvelle tarification s'établit comme suit :

#### **Visas non-immigrants**

- Pour les visas Touristes, affaires, transit, équipage, étudiant, programme d'échange et journalistes (B1/B2, C, D, F, I, J, et M) les frais vont augmenter de 140 à 160 dollars U.S.
- Concernant, les visas avec pétition à l'appui (H, L, O, P, Q et R) les frais passeront de 150 à 190 dollars U.S.
- Les frais pour le visa fiancé non-immigrant (K) vont diminuer de 350 à 240 dollars U.S.
- Le visa E connaîtra aussi une réduction, de 390 à 270 dollars U.S.

Tous ces changements se feront simultanément.

Les personnes qui feront une demande de visa le 13 Avril 2012 ou après cette date, se verront appliquer la nouvelle tarification. Au Sénégal, les frais de visa peuvent être payés dans certaines agences Ecobank. La liste des agences agréées se trouve dans le site de l'ambassade des Etats-Unis à l'adresse suivante : <http://dakar.usembassy.gov/non-immigrant-visas/fee.html>.

Les demandeurs de visa devront s'acquitter des frais en vigueur le jour du paiement. Pour les catégories de visa dont les frais ont subi une hausse, les reçus de paiements délivrés avant l'entrée en vigueur des changements de tarifs seront acceptés sur une période de 90 jours suivants l'application des nouveaux tarifs, à savoir jusqu'au 12 Juillet 2012.

Pour les catégories de visas, dont les tarifs ont été réduits, aucun remboursement ne sera consenti pour les demandeurs de visa qui ont payé avant la date d'entrée en vigueur de la nouvelle tarification. Néanmoins, ces reçus sont valables comme d'habitude sur une période d'un an à compter de la date de paiement.

## **Visas immigrants**

Nous espérons que les frais de traitements des visas immigrants vont rester sans changements tandis que leur nombre va augmenter entraînant à court terme une baisse des coûts.

<b>Type de visa</b>	<b>Ancien tarif</b>	<b>Nouveau tarif</b>
Parents proches (IR) et les « Family Preference » (visa F1, F2A, F3, F4)	330 \$ U.S.	230 \$ U.S.
« Employment based » (Visa de travail)	720 \$ U.S.	405 \$ U.S.
Les autres demandes de visas d'immigrants	305 \$ U.S.	220 \$ U.S.
La Loterie des visas de Diversité (DV)	440 \$ U.S.	330 \$ U.S.
Les « Returning residents »	380 \$ U.S.	275 \$ U.S.

En ce qui concerne les types de visas pour lesquels les frais ont été revu à la baisse, il n'y aura pas de remboursement pour ceux qui auront payé avant la date d'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

## **Le contexte**

Ces changements intervenus sur les frais permettent au Département d'Etat de recouvrir les dépenses relatives à la sécurité, ainsi que les autres améliorations apportées aux procédures des visas non immigrants et immigrants. Les nouvelles mesures de sécurité avaient provoqué la hausse significative des coûts de production des visas non immigrants et immigrants. Il faut noter que les frais des Services consulaires sont basés sur les coûts actuels des services rendus aux individus. Ces frais avaient augmenté depuis la dernière hausse des frais de visas en 2010.

Pour des informations complémentaires à propos des visas non immigrants et immigrants, veuillez visiter le site de l'Ambassade des Etats-Unis à Dakar : <http://dakar.usembassy.gov> ou appeler le service d'information sur les visas au 221-33-869-6300.

###